



L'actualité de la planif' en un regard

L'AGURAM décrypte des sujets d'actualité à travers son Flash Planification. Retour sur les 4 premiers numéros :

PLUi, un processus d'élaboration à construire sur mesure, avril 2019

Le PLUi interroge les politiques publiques, notamment en matière d'aménagement, de logement, de transport et d'environnement. Il constitue une opportunité pour définir ou redéfinir les modes de développement du territoire. Dans quelle mesure s'organiser en fonction du contexte local pour élaborer son PLUi ? Comment s'assurer de l'implication de tous au bénéfice du projet de territoire de l'intercommunalité ? Quelles sont les pratiques existantes et envisageables?

PLUi : un enjeu de gouvernance, septembre 2018

Le PLU intercommunal constitue une norme depuis la loi ALUR. La réforme de la carte intercommunale (Loi NOTRe) a fait évoluer les périmètres des EPCI tout en renforçant leurs compétences. Pour les élus des intercommunalités compétentes, la définition d'une gouvernance adaptée constitue la 1ère étape clé à mener en vue de l'élaboration d'un PLUi.

Modernisation du contenu du PLU. ianvier 2018

Un numéro consacré à la modernisation du contenu du PLU et aux nouvelles possibilités offertes dans l'écriture du règlement. Il s'adresse particulièrement aux communes et intercommunalités élaborant un PLU(i) et donne une vision d'ensemble des évolutions apportées par le décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015.

Caducité des POS et retour au RNU, décembre 2017

En application de la loi Alur, les communes qui avaient engagé une révision de leur Plan d'occupation des sols au plus tard le 31-12-2015 disposaient de trois années pour l'achever sans que leur POS ne soit caduc. Le 27-03-2017, les POS ont définitivement disparu. Les communes qui n'ont pas approuvé leur PLU depuis cette date appliquent désormais le Règlement national d'urbanisme. Ce Flash apporte un éclairage sur les conséquences de la caducité du POS et l'application du RNU dans le cadre des autorisations d'urbanisme.









Rédaction : Fanny GEOFFROY

Date de parution : octobre 2019

AGUR? D'AGGLOMÉRATIONS DE MOSELLE

Immeuble Ecotech | 3 rue Marconi 57070 METZ | tél.: 03 87 21 99 00 | contact@aguram.org |





HABITER METZ MÉTROPOLE & LA VACANCE DU LOGEMENT à Metz Métropole Repèr' Habitat #05 et #06 Octobre 2018 & janvier 2019



12 & 8 p.

220 600 habitants en 2015

23 % de + de 60 ans

3 300 €/m² prix du neuf

10 % de logements vacants

Chiffres & enjeux clés du logement

Les principaux enjeux de l'habitat dans la métropole sont réunis dans cette série de publications. Ils sont issus du diagnostic du Programme local de l'habitat (PLH) en cours de révision : évolutions démographiques récentes, qualifications du parc de logements, modes d'habiter, place de la vacance, etc.

Les défis en matière de politique du logement sur le territoire de



Metz Métropole sont multiples : encourager le regain d'attractivité, répondre aux besoins en logements, attirer de nouveaux ménages, favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, améliorer la qualité du bâti et limiter la vacance, assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements et un lien avec l'offre de mobilité.

Ces Rep7r'Habitat sont des formats courts, qui permettent de s'imprégner rapidement du fonctionnement du marché local de l'habitat sur le territoire, et de saisir les pistes d'action pour les futures politiques de l'habitat.

Un numéro dédié au marché immobilier du logement est également disponible (avril 2018).



Rubrique PUBLICATIONS > HABITAT & SOCIÉTÉ ou #habitat



#habitat

HABITER LE VAL DE FENSCH & HABITER LE PAYS ORNE-Moselle REPÈR' HABITAT #04 & #07

53 900 habitants pour 70 150 habitants pour



Mieux connaître l'habitat dans les intercommunalités du nord mosellan

Quels portraits de l'habitat dresser à partir du diagnostic des Programmes locaux de l'habitat (PLH) en cours de révision sur les territoires de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et de la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle ?

L'évolution de la population, ainsi que les profils et besoins des ménages, sont analysés. L'attractivité des EPCI, la qualification du parc de logements ou encore l'état du marché immobilier sont également interrogés à travers ces publications synthétiques, qui cernent les enjeux des politiques de logement à l'échelle intercommunale.

Depuis peu. le Val de Fensch tend à se relancer : redynamisation de la construction, reprise de la croissance démographique, progression de l'emploi transfrontalier, etc. Malgré sa proximité avec le Luxembourg, le marché du logement reste accessible pour des ménages souvent modestes. Volontaristes, les politiques publiques ciblent le parc privé ancien et

notamment les copropriétés dégradées ainsi que l'hébergement spécifique. L'adaptation du parc au vieillissement et le développement du parc social restent des enjeux importants.

Territoire marqué par la crise sidérurgique, le Pays Orne-Moselle amorce une relance démographique depuis 2009, grâce à d'importantes opérations de logements dans les communes du plateau et des coteaux. Le marché du logement reste plutôt accessible pour des ménages souvent modestes, notamment dans la vallée. La requalification du parc ancien, la diversification de l'offre de logements, la maîtrise de l'urbanisation et la prise en charge des publics aux besoins spécifiques restent des enjeux majeurs pour l'avenir.

www.aguram.org Rubrique PUBLICATIONS > HABITAT & SOCIÉTÉ ou #habitat



ENQUÊTE DÉPLACEMENTS GRAND TERRITOIRE CHIFFRES CLÉS ET PORTRAITS



Mieux connaître la mobilité des habitants du bassin de vie

Découvrez les pratiques de déplacement des habitants du SCoTAM, de Metz Métropole, du Sud messin, du Pays Orne-Moselle, des Rives de Moselle, de la Houve - Pays Boulageois, de Haut Chemin - Pays de Pange ou encore de Mad et Moselle à travers une série de portraits édités par l'AGURAM.

Le syndicat du SCoT de l'agglomération messine (SCoTAM) et Metz Métropole ont lancé une Enquête déplacements grand territoire auprès des habitants en 2016-2017.

Ces analyses des modes de vie viennent alimenter les politiques de déplacement et d'aménagement du territoire pour tout le bassin de vie.

L'essentiel à retenir

- au compteur : 1,45 millions de, déplacements par jour dans le SCoTAM, dont la moitié au sein de la métropole :
- plus de 40 % de ces déplacements quotidiens sont réalisés par des habitants des intercommunalités (Rives de Moselle, Pays Orne-Moselle, Houve Pays Boulageois, Mad et Moselle, Sud Messin, Haut Chemin - Pays de Pange);
- pour les habitants du SCoTAM, la voiture est loin d'avoir le monopole : elle représente 60 % des déplacements, alors que la marche à pied en représente 31 % et les transports collectifs 7 %;
- les motifs de destination montrent une évolution marquante des modes de vie: les loisirs dominent, avec 23 %, les achats et le travail arrivent ensuite (21 % et 20 %);
- dans le Sud messin, 64 % des ménages disposent d'au moins 2 voitures

- (41 % en moyenne dans le SCoTAM);
- les habitants du Pays Orne-Moselle aiment la marche : à Moyeuvre-Grande, elle représente 7 déplacements sur 10!;
- les habitants des Rives de Moselle effectuent près de 200000 déplacements quotidiens dont 12 % en lien avec Metz Métropole;
- dans la Houve et le Pays Boulageois, 30 % des migrations domicile-travail sont effectuées vers l'Allemagne;
- ♦ la marche représente 50 % des déplacements des habitants de Mad et Moselle sur leur propre territoire.
- ♦ à Haut Chemin Pays de Pange, les ménages possèdent plus de vélos (2 en moyenne) que de voitures (1,9): un signe encourageant pour le développement de la pratique sur ce territoire. Le nombre moyen de vélos par ménage dans le SCoTAM est de 1,2.

Répartition des flux d'échanges quotidiens entre les intercommunalités du SCoTAM www.aguram.org Rubrique PUBLICATIONS > MOBILITÉ ou #EDGT REPÈR'AGURAM ◆ #03 ◆ OCTOBRE 2019